
Structure du profil d'enseignement et programme d'études

MASTER EN EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE ORGANISE EN ALTERNANCE

HELHa Haute Ecole EPHEC UCLouvain	
DOMAINE	9 - Sciences économiques et de gestion
DEPARTEMENT	Comptabilité
IMPLANTATIONS	Mons et Louvain-La-Neuve
ANNEE ACADEMIQUE	2026-2027

TABLE DES MATIERES

Table des matières

I. Spécificité de la formation.....	2
II. Accents particuliers de la formation	3
III. Référentiel de compétences du Master en expertise comptable et fiscale organisé en alternance.....	4
IV. Acquis d'apprentissage Terminaux (AAT) du Master en expertise comptable et fiscale.....	6
V. Architecture du Master en expertise comptable et fiscale	7
VI. PROGRAMME DU MASTER EN EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE, ORGANISE EN ALTERNANCE.....	8
VII. Compatibilité avec le référentiel des compétences.....	9

I. Spécificité de la formation

La formation débouchant sur le titre de master en expertise comptable et fiscale est organisée dans le cadre du décret du 31 mars 2004 de la Communauté française, définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités. Il y est précisé que les objectifs généraux de ce type d'enseignement sont : « préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation ».¹

Le master en expertise comptable et fiscale organisé par l'enseignement supérieur de type long correspond au niveau 7 du Cadre européen de certification. Le titulaire de ce diplôme dispose d'une formation générale en gestion et d'une spécialisation en comptabilité et en fiscalité. Il est capable d'exploiter ses connaissances dans le cadre de situations professionnelles diverses et complexes, mais aussi pour résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation et développer de nouveaux savoirs dans différents domaines.

Les titulaires de ce diplôme, en tant que professionnels du chiffre, exercent leurs activités dans les domaines spécialisés de la gestion, de la comptabilité, de la fiscalité, dans tous les secteurs d'activité. Il n'est dès lors pas possible de définir un seul profil professionnel qui serait une référence correcte pour tous les titulaires d'un master en expertise comptable et fiscale. Ce programme développe les compétences et l'expertise nécessaires pour rejoindre l'ITAA (Institute for Tax Advisors and Accountants) et acquérir les titres d'expert-comptable certifié et/ou conseil fiscal certifié après obtention de l'agrément professionnel.

Le titulaire d'un master en expertise comptable et fiscale dispose de savoirs généraux et disciplinaires hautement spécialisés qui lui permettent d'occuper une fonction à responsabilités centrée sur la gestion en général ou dans un domaine particulier de l'expertise comptable et fiscale.

Il s'intègre facilement et efficacement dans tout type d'organisation, qu'il s'agisse

- d'organisations de petite, moyenne ou grande taille ;
- de structures nationales ou internationales, publiques ou privées ;
- de structures avec ou sans but lucratif, du secteur marchand ou non marchand ;
- de différents secteurs d'activités.

Il peut avoir un statut d'employé ou de cadre, devenir travailleur indépendant ou dirigeant d'entreprise(s).

Il occupe généralement des postes d'encadrement en finance relatif à la comptabilité et à la fiscalité. Il contribue à la gestion optimale des moyens dont dispose l'organisation.

Il exerce avec discernement les actes de gestion des organisations citées ci-dessus, tant stratégiques qu'opérationnels, indispensables à l'atteinte des objectifs visés par ladite organisation. Il agit en étant conscient et en tenant compte des conséquences de ses décisions pour l'ensemble des parties prenantes.

¹ Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009

Il réalise ses activités, de manière responsable et autonome, seul ou en collaboration avec l'équipe qu'il anime et, le cas échéant, dans un contexte multilingue et/ou international.

Ces activités peuvent concerner tous les domaines de la gestion. Leur importance relative et la place qu'elles occuperont dans l'activité quotidienne du gestionnaire évolueront en fonction de l'expérience acquise et de l'ancienneté dans la fonction.

II. Accents particuliers de la formation

- **Organisé en alternance**, ce Master en Expertise comptable et fiscale est tout-à-fait innovant : il propose à la fois une formation académique solide et une immersion professionnelle en entreprise permettant d'emmagasiner des heures de pratique indispensables à l'exercice du métier.
- **Cette formation propose des cours en lien avec les demandes actuelles du monde professionnel : la digitalisation et des compétences managériales.**
- Le Master permet aux titulaires d'un bachelier en comptabilité qui souhaitent **obtenir l'agrément professionnel de l'ITAA d'être mieux préparés à celui-ci et d'augmenter leurs chances de réussite à l'examen d'aptitude.**
- **Ce Master correspond au niveau 7 du cadre européen de certification (CEC), exigé par les fiduciaires les plus importantes.** Il répondra donc bien aux exigences du monde professionnel.

III. Référentiel de compétences du Master en expertise comptable et fiscale organisé en alternance

La formation de Master en expertise comptable et fiscale organisé en alternance se réfère au niveau 7 du CEC.

Documents de base : dossier de qualification professionnelle de l'expert-comptable certifié – source ITAA et référentiel de compétences du bachelier en comptabilité.

1. S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

- 1.1. Travailler, aussi bien de manière autonome qu'en équipe - en ce compris au sein d'un réseau de pairs et d'experts - dans le respect de la culture de l'entreprise*
- 1.2. Élaborer et proposer des solutions à des problèmes complexes, touchant le cas échéant à plusieurs domaines différents, avec méthode, rigueur, précision, proactivité et créativité
- 1.3. Adopter une attitude éthique
Respecter les règles déontologiques et notamment la législation anti-blanchiment et la politique d'acceptation des clients
- 1.4. Adopter une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.5. Interagir avec la communauté en intégrant des valeurs humanistes, d'intégrité, de respect de la législation, de solidarité citoyenne, de développement durable
- 1.6. Se construire de manière autonome un plan de formation permanente de manière à développer son expertise et ses pratiques

2. Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

- 2.1. Recueillir, vérifier et transmettre les informations, y compris dans un contexte multilingue et/ou international
- 2.2. Fournir des conseils et des services dans ses domaines d'expertise
- 2.3. Formuler des avis en toutes matières fiscales
Aider à l'accomplissement des obligations fiscales, le cas échéant assurer une représentation auprès des différentes administrations fiscales et des autorités
- 2.4. Fournir des informations fiables en matières comptables, financières, juridiques et fiscales, et accompagner dans toutes les étapes de la vie d'une organisation
- 2.5. Assurer une communication appropriée avec les différents acteurs dans le cadre de ses missions
- 2.6. Structurer sa pensée et s'exprimer clairement par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs
- 2.7. Communiquer de façon efficace et respectueuse en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

3. Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité

- 3.1. Organiser la comptabilité et les services comptables.
Conseiller et accompagner en matière d'assistance administrative et d'organisation comptable
- 3.2. Déterminer des résultats comptables et établir des comptes annuels individuels et consolidés, conformément aux dispositions légales en la matière en appliquant le cas échéant les normes internationales

- 3.3. Maîtriser les techniques de consolidation et conseiller les groupes
- 3.4. Tenir la comptabilité de l'ouverture à l'établissement des comptes annuels
- 3.5. Vérifier et redresser tous les documents comptables dans le cadre de son mandat
- 3.6. Établir le résultat fiscal et les documents fiscaux
 - Prodiguer des conseils fiscaux
 - Optimiser la situation fiscale et patrimoniale
- 3.7. Poser un regard critique sur la situation financière et le fonctionnement d'une entreprise*, en ce compris dans le respect des différentes législations en vigueur
- 3.8. Rédiger en toute indépendance des rapports d'expertise (privés et judiciaires) pour les entreprises et les organisations
- 3.9. Exécuter des missions spéciales avec rapports et attestation pour des tiers, afin d'accompagner le client dans ses obligations comptables et fiscales et d'appliquer correctement la législation en tenant compte des règles de déontologie et des normes professionnelles [Remarque : missions légalement réservées aux experts-comptables certifiés par l'ITAA]

4. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

- 4.1. Comprendre et assimiler les problématiques de son client, de l'entreprise* et de son environnement
- 4.2. Contrôler la comptabilité de l'entreprise* : notamment, s'assurer de la cohérence et de la pertinence des données, veiller à la conformité de la comptabilité aux exigences légales
- 4.3. Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise*
Cerner et définir les problématiques éventuelles et élaborer des solutions et formuler des recommandations
- 4.4. Organiser et optimiser le système d'information comptable et s'assurer de sa cohérence
- 4.5. Accompagner le ou les gestionnaires lors de toutes les étapes de la vie d'une organisation notamment en fournissant des services et des conseils en matière de création, de gestion, de restructuration, de transmission ou de liquidation

5. S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

- 5.1. Élaborer et implémenter des dispositifs innovants de gestion des flux d'information économique et comptable notamment en matière de développement des outils et services numériques
- 5.2. Développer et actualiser ses connaissances et ses compétences spécialisées
Articuler ses savoirs issus de différentes disciplines
- 5.3. Organiser le processus
Planifier et élaborer, éventuellement en équipe, en fonction d'objectifs prédéfinis, toutes les étapes d'un projet complexe et s'y engager dans le respect des délais de rigueur
- 5.4. Élaborer, assurer le suivi et actualiser les procédures de contrôle interne et externe
- 5.5. Travailler en équipe, en coordonner les activités et en évaluer les résultats

*entreprise(s) : le terme « entreprise(s) » recouvre tous types d'institutions, organisations, associations, publiques ou privées, exerçant en personne physique ou sociétés, industrielles, commerciales ou relevant du non-marchand, nationales ou internationales, dans lesquelles l'expert-comptable est amené à exercer ses activités».

IV. Acquis d'apprentissage Terminaux (AAT) du Master en expertise comptable et fiscale

Les titulaires de ce diplôme disposeront d'une formation générale en gestion et d'une spécialisation en comptabilité. Ils seront capables de :

- Exploiter leurs compétences dans le cadre de situations professionnelles diverses et variées
- Résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation
- Faire preuve de réflexivité

Ils occuperont généralement des postes de cadres, avec des statuts d'employés, d'indépendants ou de dirigeants d'entreprises. Dans tous les cas, ils contribueront à la gestion optimale des moyens des organisations et ils participeront à l'atteinte des objectifs visés par celles-ci.

V. Architecture du Master en Expertise Comptable et fiscale

Master en EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE EN ALTERNANCE

- HAUTE ÉCOLE EPHEC
- HAUTE ÉCOLE HELHA
- UCLouvain

Le Master en Expertise Comptable et Fiscale est organisé en alternance et offre une codiplomation Haute École HELHa, Haute École EPHEC et UCLouvain.

POURQUOI ?

Le programme de formation permet de développer une expertise en comptabilité et fiscalité. Ce master 120 crédits prépare à l'examen d'aptitude organisé par l'ITAA (Institute for Tax Advisors and Accountants).

Les compétences développées à l'issue de cette formation permettront aux diplômés d'occuper des fonctions à responsabilité dans les domaines de la gestion et de l'expertise comptable et fiscale.

La formation organisée en alternance permet de combiner avantageusement un stage pratique réalisé dans une fiduciaire et une formation académique solide. Le stage lié à la formation en alternance devrait être valorisé dans le volume de stage imposé par l'ITAA.

POUR QUI ?

Bachelier professionnalisant de type court donnant accès au nouveau master : Bachelier en comptabilité

Bachelier(s) de type long donnant accès au nouveau master :

- Bachelier en sciences économiques et de gestion
- Bachelier en sciences économiques, orientation générale
- Bachelier en gestion de l'entreprise
- Bachelier en sciences de gestion
- Bachelier ingénieur commercial
- Bachelier ingénieur de gestion

Passerelle(s) vers le nouveau master : de 0 à 15 crédits

Informations complémentaires relatives aux conditions d'accès :

Les bacheliers de type long peuvent également être soumis à la fourchette 0-30 crédits pour une passerelle. Une mise à niveau des techniques comptables et fiscales est nécessaire.

Localisation des activités d'apprentissage :

Les cours seront dispensés à Louvain-la-Neuve sur le campus EPHEC ou de l'UCLouvain ainsi qu' à Mons ou à Montignies-sur-Sambre sur le campus de la HELHa et de l'UCLouvain. Certains cours seront dispensés en mode duplex.

CONTACT

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Madame Isabelle Sprangers, Directrice du département Comptabilité : i.sprangers@ephec.be
ou Madame Nadine Rouge, Directrice du secteur Business de la Haute École EPHEC : n.rouge@ephec.be

PROGRAMME DE COURS

MASTER 1

DROIT COMPTABLE ET LÉGISLATION RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS	6
AUDIT AND CONTROL	3
PRINCIPES GÉNÉRAUX DE DROIT FISCAL	3
IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES APPROFONDI	6
IMPÔT DES SOCIÉTÉS APPROFONDI	6
DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE SUCCESSION ET TRANSMISSION D'ENTREPRISES	2
DROIT DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS	4
IMMERSION PROFESSIONNELLE	30

MASTER 2

ANALYSE FINANCIÈRE ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DE GESTION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES	3
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE APPROFONDI	5
PROCÉDURE FISCALE ET MISE EN SITUATION DE CONTRÔLE FISCAL	3
SÉMINAIRE INTÉGRATIF EN CONSEILS ET STRATÉGIES	4
MÉMOIRE	15
IMMERSION PROFESSIONNELLE	30

TOTAL 120

VI. PROGRAMME DU MASTER EN EXPERTISE COMPTABLE ET FISCALE, ORGANISÉ EN ALTERNANCE

MASTER 1	INTITULE	ECTS
	Droit comptable et législation relative aux comptes annuels	6
	Contrôle interne	3
	Principes généraux de droit fiscal	3
	Impôt des personnes physiques approfondi	6
	Impôt des sociétés approfondi	6
	Droits d'enregistrement et de succession et transmission d'entreprises	2
	Droit des sociétés et des associations	4
	Stage	30
		60

MASTER 2	INTITULE	ECTS
	Analyse financière et principes fondamentaux de gestion financière des entreprises	3
	Taxe sur la valeur ajoutée approfondi	5
	Procédure fiscale et mise en situation de contrôle fiscal	3
	Séminaire intégratif en conseils et stratégies	4
	Mémoire projet	15
	Stage	30
		60

Master en expertise
comptable et fiscale

[illegible]